

## 2<sup>ème</sup> réunion – Le CAIRE Haguenau - 30 septembre 2011 COMPTE-RENDU

### PARTICIPANTS

André Erbs, adjoint au maire, ville de Haguenau  
Jean-Michel Staerlé, conseiller développement entreprises et territoires, ADIRA  
Tania Desfossez, CCI  
Marie Strauss, ville de Haguenau  
Florence Huc, environnement et énergie dans les entreprises, Ademe  
Sébastien Schoeffter, Mars IS  
Barbara César, JCE  
Anne Schleef, directrice, Adéan  
Virginie Formosa, chargée de mission plan climat, Adéan  
Cyril Bur, chargé de projet, Inddigo

### Excusés :

Denis Hommel, président, Adéan  
Dominique Platz, directeur, CAIRE  
Céline Moschenros, gestionnaire risques et environnement, centre hospitalier de Haguenau  
Jean-Yves Ragot, Alsace Nature section Haguenau  
Anne-Lise Collet, Alternative Carbone

---

### ORDRE DU JOUR

- Définir le montage pour la mise en place de l'action d'accompagnement des entreprises
- Valider le contenu de l'action (outil, conseil, sensibilisation...)
- Définir le planning d'intervention

---

### POINTS CLES

#### I. Poste de chargé de mission

Selon l'ADEME, pour assurer la pérennité de l'action, elle doit être portée par le territoire. En ce sens, celle-ci préconise une embauche ou l'affectation d'une partie du temps de travail d'une personne d'une structure du territoire ayant des compétences transport. L'option stagiaire ne semble pas appropriée car cette action nécessite une certaine expertise.

Un exemple : l'Ademe accompagne la communauté de communes de Kaysesberg qui a attribué du temps de travail de son agent de développement pour mener une concertation avec des entreprises sur la mobilité.

L'Ademe Alsace a une très petite enveloppe de financement possible sur le thème de la mobilité. Il existe une aide possible pour les entreprises qui démarrent un PDE.

Le syndicat des transports Haguenau Schweighouse n'a pas les ressources nécessaires pour se charger d'une telle mission car il prépare le renouvellement de son marché pour 2013.

Un poste de ce type est en cours de réflexion à l'échelle de l'Alsace, associant les principales collectivités du territoire : Conseil Régional, Conseils Généraux, CCI, CUS et agglomération de Mulhouse. Toutefois, la complexité du projet ne permet pas encore d'envisager de solution à court terme et l'échelle choisie ne permettra pas de travailler précisément un territoire.

L'expérience du poste de chargé de mission CCI/ADEME/CG67 (Joël STEFFEN) montre l'importance de définir précisément le contenu de ses missions. Il ne faut pas qu'il assiste trop en profondeur les entreprises, celle-ci devant s'approprier la démarche pour la faire vivre dans la durée.

L'approche humaine apparaît cependant indispensable pour les participants.

Plus qu'une mission, il s'agit d'assurer différentes actions :

- prise de contact active auprès des employeurs ciblés
- mesurer leur position par rapport aux enjeux de la mobilité, les sensibiliser et évaluer leurs besoins
- répondre aux principales questions techniques et méthodologiques
- conseiller les entreprises et les orienter vers de bons acteurs et exemples dans le réseau.
- coordonner l'action à l'échelle du Pays.

## **II. Implication des employeurs**

La CCI insiste sur l'importance de toucher directement les « patrons » (responsables de sites) du territoire. Cette action pourra être portée directement par les élus, particulièrement par les maires, ces derniers entretenant souvent des contacts privilégiés avec les acteurs économiques de leur commune.

L'Adira souligne que l'approche des entreprises doit être pragmatique et concrète.

Dans le cadre de la concertation menée pour le renouvellement du marché Ritmo, le Syndicat de Transport rencontrera les employeurs de Haguenau pour discuter de leurs besoins de desserte et de leurs attentes. Cette rencontre, prévue mi-octobre, est une opportunité pour sonder plus largement les entreprises sur leur intérêt et leurs besoins concernant la mobilité des salariés.

## **III. Mise en place d'un réseau sur le thème de l'écomobilité**

Dans un premier temps, l'action à l'échelle régionale vise à créer un réseau d'employeurs ayant mis en place des actions favorisant l'écomobilité pour leurs salariés.

Il conviendra que ce réseau soit complété par des réseaux locaux pour bénéficier de la proximité des échanges, tout en pouvant faire appel au réseau régional pour des questions plus spécifiques ou pour relayer des informations à une plus grande échelle.

Le réseau régional fera donc figure de tête de pont d'un ensemble de réseaux locaux.

## **IV. Outils et contenu du pré-diagnostic**

Parmi les outils présentés, un « catalogue » d'outils est apparu prioritaire.

La mise en place dépendra notamment de l'implication possible des différents acteurs institutionnels :

- **Géolocalisation des salariés** : l'outil est indispensable pour réussir un pré-diagnostic. Certaines entreprises sont à même de le faire en interne. Des contacts avec le CG67 sont en cours, un premier chiffrage du volume de carte leur a été communiqué.
- **Analyse d'accessibilité** : il semble que vialsace.eu permette à terme de tracer automatiquement les zones de chalandise des transports collectifs et du vélo autour d'un site. Une prise de contact avec la Région (pilote de vialsace) permettra d'en savoir plus sur les modalités d'utilisation de cet outil (contacter Claire Heidseck, chargée de mission Vialsace).

Ces deux analyses peuvent-être directement « commandées » par le référent « écomobilité » dans les entreprises. Toutefois, elles pourront avoir besoin d'un apport extérieur. Il s'agira notamment d'obtenir :

- **Définition des potentiels** : ils se calculent sur la base des résultats des analyses précédentes. Cette étape ne peut se passer d'une expertise, même légère, pour calculer les valeurs et apporter une interprétation à l'employeur.
- **Interprétation et conseil** : à partir des résultats, le chargé de mission ou l'expert apportera ses conseils pour orienter le référent écomobilité dans les entreprises vers un type d'actions ou vers une approche plus lourde, « type PDE ». Un guide méthodologique (avec prestataires le cas échéant) servira de support au conseil. Le CG67 et la CCI ont déjà élaboré un outil de ce type, qu'il faudra adapter.

Le contenu précis de ces différentes étapes devra être arbitré pour cadrer la « prestation ».

Plusieurs points d'arbitrage ont été présentés lors de la réunion. Ils seront relayés par l'ADEME pour servir de base de réflexion à l'échelle régionale (ADEME). Cela dépendra également des solutions réalisables par les différents partenaires possibles.

## V. Financements

Le financement de l'action a été soulevé en début de réunion. Aucun des acteurs présents ne peut apporter la disponibilité temps et financière pour une création de poste.

La participation financière des entreprises pour la phase prédiagnostic semble donc nécessaire.

La définition des potentiels et le conseil pourront éventuellement être pris en charge à hauteur de 50% par l'ADEME, dans le cadre de leur aide financière pour des études de mobilité. Le solde étant payé par l'employeur. Le contenu de ce type de mission confiée à un bureau d'études spécialisé est *a priori* estimé à environ 500 €HT par établissement (à préciser selon le contenu de la prestation).

---

## SUITE DE LA REUNION

- Position du CG67 et contact avec le Conseil Régional pour la géolocalisation et l'accessibilité des zones
  - Réunion de concertation Ritmo avec les employeurs
  - Réunion entre partenaires régionaux pour discuter de la création d'un poste de chargé d'écomobilité et d'un réseau PDE (octobre)
  - Décision de la suite de la démarche selon les résultats de ces réunions
- 

## COMPTE-RENDU DES CONTACTS ULTERIEURS

- **Position du CG67 et contact avec le Conseil Régional pour la géolocalisation et l'accessibilité**

### **Définition de la demande**

Géolocalisation des salariés : 6 établissements / an

2 cartes par entreprises (une générale avec tous les salariés et un zoom là où il y a le plus de salariés, à la commune ou à la rue selon disponibilité)

Accessibilité des sites : 8 établissements / an (le besoin peut aller en décroissant d'une année sur l'autre si on travaille avec des entreprises dans des zones déjà étudiées pour d'autres).

Modes à définir selon possibilités (modes doux, bus, train, voiture (zones à 5 min, 15 mi. ... ), covoiturage (à croiser avec la géolocalisation des salariés pour déterminer le potentiel de covoitureurs en fonction des trajets effectués).

### **Réponse du Conseil Général du Bas-Rhin**

Il ne peut donner une suite favorable à notre demande pour plusieurs raisons :

- Le CG67 ne se positionne pas en tant que prestataire de service (ne répond à ce type de sollicitation que lorsque le CG cofinance l'action)
- Le service SIG n'a pas les données permettant de réaliser des cartes d'accessibilité et la géolocalisation précise à la rue
- Le plan de charge du service SIG est déjà surbooké et ne pourrait assurer d'autres missions dans le timing demandé (votre timing (d'autant plus qu'un appel d'air pourrait se produire avec d'autres Pays si nous vous accordons une suite favorable).

### **Réponse de la Région Alsace**

- Service vialsace, Système d'Information Multimodal (Claire Heidsiek)

Cette possibilité est effectivement évoquée dans les évolutions du SIM mais ils sont seulement en phase de définition et de hiérarchisation des priorités dans les fonctionnalités à développer.

Il est trop tôt pour avoir des réponses quant au planning de mise en place et au coût envisagé (la prestation sera payante). L'Ademe oeuvre au niveau régional pour faire avancer le dossier car d'autres territoires ont exprimé ce besoin.

- Service SIG (Marie-Christine SCHOTT)

La Région ne réalise pas de carte pour des structures extérieures.

Il existe par ailleurs un partenariat entre collectivités et CIGAL, auquel les SCOT ou Pays peuvent adhérer, qui permet notamment d'échanger des données. La Région peut nous aider à avoir accès à des données mais il faudra faire appel à un prestataire extérieur afin de les traiter et de réaliser des cartes. La Région peut nous communiquer une liste de prestataires compétents.

- **Réunion de concertation avec les employeurs sur le service Ritmo, organisée par le Syndicat de Transport Haguenau-Schweighouse le 10 novembre.**

Ritmo est très peu utilisé par les salariés pour leurs trajets domicile-travail (11,5% selon l'enquête 2011). Le problème principal est la desserte des horaires « extrêmes ». Le TAD est beaucoup utilisé mais a des contraintes de réservation et de délai qui freinent.

Les entreprises connaissent en général bien les trajets effectués par leurs salariés et plusieurs ont déjà effectué des enquêtes sur leurs déplacements domicile-travail. Toutes se sont déclarées intéressées plus largement par le thème de la mobilité et leurs besoins dépassent le périmètre de Haguenau. Peu de leurs salariés utilisent aujourd'hui les transports en commun. S'il n'y a pas urgence aujourd'hui car on circule et on stationne encore relativement bien sur Haguenau, les DRH sont conscients de l'importance à venir du sujet vu le contexte énergétique. Ils sont intéressés par des échanges et des conseils, parfois également par un travail global au niveau de la zone d'activités (notamment Schweighouse).

Entreprises participantes (en général présence du DRH) :

- USOCOME, Haguenau (1200 pers. dont 50% n'habitent pas sur Haguenau)
- SCHAEFFLER, Haguenau (2300 pers. dont 75% n'habitent pas sur Haguenau, + 0 à 300 intérimaires selon l'activité)
- SIEMENS, Haguenau (750 pers., beaucoup de personnes viennent de Strasbourg)
- GRASSER, Schweighouse
- AUCHAN, Schweighouse (350 pers. dont 75% n'habitent pas sur Haguenau Schweighouse)
- CORA, Haguenau (60 à 70% de salariés n'habitent pas sur Haguenau)
- MATCH entrepôt, Schweighouse (200 pers., 50% à l'entrepôt, 50% dans les bureaux)
- MATCH magasin, Haguenau gare (50 pers., places de stationnement voiture limitées)
- Association GRAINE, Harthouse (périscolaire)
- Etablissement Médico-Social, Harthouse (150 pers. dont 75% n'habitent pas sur Haguenau)
- Hôpital, Haguenau (1600 pers. dont 85% de femmes, 20 000 pers. hospitalisées / an dont chacune reçoit 2 à 3 visites en moyenne)
- Camp militaire, Oberhoffen sur Moder (2200 personnes dont 820 logent sur place, 800 habitent Haguenau, 500 pers. habitent plus loin)

- **Réunion entre partenaires régionaux pour discuter de la création d'un poste de chargé d'écomobilité et d'un réseau PDE le 17 octobre**

Suite aux réunions des partenaires régionaux sur la mobilité en juin et en octobre, souhait de ne pas renouveler un chargé de mission mobilité, même au niveau régional (quelle suite lorsque la personne arrive au terme de sa mission ? contraintes budgétaires, ...).

A ce stade, abandon du projet de chargé de mission régional et réorientation vers la mise en place d'un réseau d'échanges régional.

Création de 3 niveaux pour mutualiser / échanger l'information sur les PDE :

1. **Site internet général** sur lequel trouver une boîte à outils accessible à tous (méthodologie, exemples d'enquêtes mobilité ...)
2. **Un espace fermé** (communauté) accessible uniquement pour les organismes « institutionnels » sur lequel trouver nos CR de réunions, coordonnées et liste des contacts PDE en Alsace (suite à l'évaluation des PDE réalisée l'an passé qui pourrait être complétée par chacun), liste des entreprises inscrites sur le site de covoiturage du Bas-Rhin, ...
3. Un lien vers **un espace de travail collaboratif** (forum) sous google avec des documents accessibles aux porteurs de projet PDE identifiés.

Ce réseau régional servirait de tête de pont, de ressources pour des réseaux locaux qui permettront à leur niveau d'adapter les outils au contexte local, de se rencontrer entre référents PDE voire de mutualiser des actions.

Une nouvelle réunion à l'échelle régionale est planifiée le 28 novembre.